

Chers amis,

*Rosaire un jour, Rosaire toujours !* Le prochain pèlerinage du Rosaire se déroulera du mardi 06 au dimanche 11 octobre 2026. Nous serons tous à nouveau réunis dans la ferveur au pied de la « Grotte Bénie » et nous écouterons résonner dans nos cœurs les paroles de l'Ange Gabriel à Marie : « **Réjouis toi, comblée de grâce !** ».

Afin de méditer le mystère de l'Annonciation tout au long de notre séjour, nous serons attentifs aux prédications de notre frère Louis d'Hérouville, prieur du Couvent Saint-Thomas-d'Aquin de Toulouse. Nous pourrions profiter aussi des propositions habituelles du Rosaire (célébrations, conférences, retraite, témoignages, etc.). L'ensemble du programme est à consulter sur le site [www.pelerinage-rosaie.org](http://www.pelerinage-rosaie.org). Sur ce site également vous pourrez retrouver de nombreuses photos et vidéos des éditions précédentes de notre pèlerinage ou mieux le découvrir pour celles et ceux qui y participeront pour la première fois.

Pour ce Rosaire 2026, notre région Alsace a choisi à nouveau d'affréter deux rames de TGV pour notre pèlerinage. Comme l'an passé, c'est le même esprit de solidarité, pour permettre au plus grand nombre de nous rejoindre, et le même esprit de responsabilité, veillant à maîtriser le prix du voyage, le confort de tous et l'ambiance chaleureuse et familiale qui fait l'identité du Rosaire, qui ont guidé notre choix. Cette année encore donc nous sommes appelés à relever ce défi ensemble et faire en sorte de faire connaître le Pèlerinage du Rosaire pour que de nouveaux pèlerins puissent se joindre à nous. Toutes les initiatives sont bienvenues, de l'article dans les bulletins de vos paroisses (en mai ou en août) à un temps de convivialité, autour des gourmandises de notre belle région, un « Kaffeekrenzel. » Nous comptons sur vous et votre enthousiasme contagieux ! Nous avons aussi grand besoin de bénévoles (en particulier hospitaliers / brancardiers et infirmières diplômées d'État), merci de proposer ces services autour de vous !

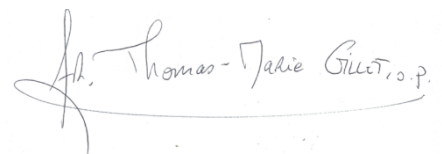
Je sais que pour beaucoup d'entre vous ce pèlerinage a un coût non-négligeable et un impact réel sur les finances du quotidien. Dans un souci d'économie et compte-tenu des offres de l'hôtellerie lourdaise, si cela vous est possible, n'hésitez pas à partager votre chambre d'hôtel.

Sur cette question financière, une nouveauté importante pour ce Rosaire 2026. Lors de votre inscription il vous sera possible de souscrire une assurance annulation pour couvrir le remboursement total de vos frais. Cette assurance est proposée au niveau national par la Fédération du Rosaire et est couverte par l'agence AXA. D'autres part, sachez que certaines banques offrent un service d'assurance annulation avec le contrat de carte bancaire (et ce même si le règlement a été effectué par chèque). N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre organisme bancaire à ce sujet. Pour ce qui concerne la région Alsace, aucun remboursement ne pourra être effectué directement de notre part pour une annulation au-delà du 01 septembre 2026, compte-tenu des frais déjà engagés à cette date, même pour les frais d'hôtellerie qui nous seront désormais systématiquement facturés.

L'an dernier notre Région était pilote pour la mise en place de l'inscription en ligne. Aujourd'hui ce service que nous avons permis d'améliorer est étendu à l'ensemble des sections régionales du Pèlerinage du Rosaire. Alors n'attendez plus et en un clic inscrivez-vous en ligne dès maintenant ! <https://mon-rosario.pelerinage-rosaie.org/login>

Notre secrétariat régional reste évidemment à votre disposition pour toutes vos questions ou demandes particulières. En espérant vous retrouver bientôt à Lourdes, toujours plus nombreux, je vous assure de ma prière fraternelle.

fr. Thomas-Marie GILLET, o.p.  
Directeur du Pèlerinage du Rosaire – Alsace.



**Merci de régler 50 % à l'inscription et le solde avant le 1er septembre 2026 par chèque, espèces, par carte bancaire <https://www.payasso.fr/rosaire-alsace/paiement> ou par virement FR76 3008 7330 2700 0291 1420 190 BIC CMCIFRPP PELERINAGE DU ROSAIRE.**